



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS A VOTRE DISPOSITION

Descriptif des locaux :

- Site TECHNOLAC
Le siège de la CMA de la Savoie

17 Allée du Lac de Tignes
73290 La Motte-Servolex

Contact :

Téléphone : 04 79 69 94 00
mail : contact.savoie@cma-auvergnhonealpes.fr

www.cma-savoie.fr

NOUVEAU
SIÈGE CMA 73



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

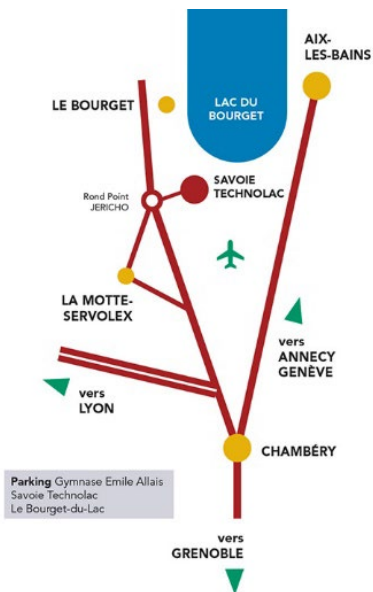
SAVOIE
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Savoie
17 Allée du Lac de Tignes
73290 La Motte-Servolex
www.cma-savoie.fr



Toutes nos formations sur :
cma-savoie.fr

contact@cma-savoie.fr

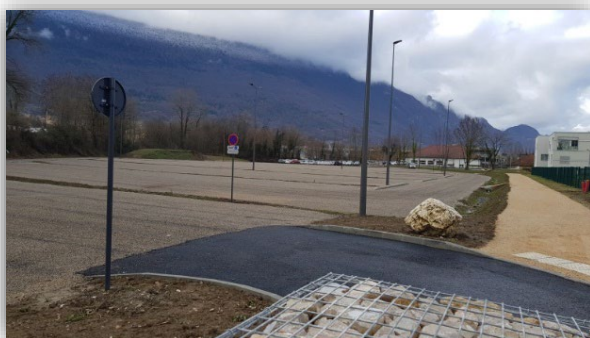
04 79 69 94 00



Ligne bus A Roselend

20 minutes de la gare de Chambéry

Parking gratuit
330 places



LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS A VOTRE DISPOSITION

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie a déménagé le 5 novembre 2018 pour s'installer dans des locaux neufs de 1500 m² à Savoie Technolac avec un tout nouvel espace formation

- Parkings gratuits à disposition, 330 places
- Accès indépendant aux salles formation
- Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- 6 salles de formation de 9m² à 70m²
- 1 salle informatique
- Salles équipées de tableaux blancs
- Salles équipées d'écrans connectés avec WIFI en libre accès, disponible gratuitement pour tous les apprenants
- Espaces sanitaires
- Salle de pause avec un espace restauration de 50m² équipé d'un micro-onde, lieu de détente, fontaine à eau, machines à boissons
- 1 cuisine d'application avec 200m²
- Accessible aux personnes à mobilité réduite, un référent handicap est à votre disposition, contactez le service formation



Espace formation indépendant 200m²



Salle formation informatique 9 postes équipés en fibre optique



Cuisine d'application 200m²



Espace détente et pause midi

LES MOYENS MATERIELS ET HUMAINS A VOTRE DISPOSITION

- Site ALBERTVILLE
L'antenne de la CMA de la Savoie

45 Avenue Jean Jaurès
73200 Albertville

Contact :
Téléphone : 04 79 32 18 10
Mail : [contact.savoie@cma-
auvergnrhonealpes.fr](mailto:contact.savoie@cma-auvergnrhonealpes.fr)

www.cma-savoie.fr

- Parkings gratuits à disposition
- Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h15 / 13h30 à 17h15
- 2 salles de formation
- 1 salle informatique
- Salles équipées de tableaux blancs
- Accès WIFI. Le code WIFI est affiché dans chaque salle de formation
- Espace sanitaire
- Le site d'Albertville ne dispose pas de réfectoire pour les stagiaires. Une liste de différents restaurants à proximité est mise à disposition du groupe, s'ils souhaitent déjeuner ensemble.
- Accessible aux personnes à mobilité réduite, un référent handicap est à votre disposition, contactez le service formation
- Afin de vous garantir un accueil et une qualité de formation optimales, les formations pourront être délocalisées sur des sites plus adaptés. Une information complémentaire vous sera transmise en annexe du présent document. Il conviendra alors de se conformer au règlement intérieur d'utilisation des sites en question.



LES MODALITES DE VOTRE ACCUEIL ET DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Une équipe de 6 personnes pour vous servir et vous accompagner, des formateurs experts
- Si absence/retard, problème technique, problème/question administrative / handicap : service formation 04 79 69 94 21 / accueil 04 79 69 94 20
- Pour toutes questions sur le handicap, vous pouvez contacter nos référents handicap :
Christelle Gustin et Fanny Tandonnet
Téléphone : 04 79 69 94 30 - courriel : formation.savoie@cma-auvergnrhonealpes.fr

- En matière d'hygiène et de sécurité, chaque stagiaire doit se conformer strictement aux règles établies dans le règlement intérieur et annexes remis à l'inscription et téléchargeable sur notre site internet
- A votre arrivée, le conseiller formation vous accueillera en salle de formation.
- Documents disponibles mis à disposition : les CGV sont téléchargeables sur notre site internet et envoyées avec la fiche formation détaillée. Les fiches formations détaillées sont téléchargeables sur notre site internet et peuvent être envoyés par mail à la demande du stagiaire. Les supports de formation seront distribués en formation et peuvent être envoyés par mail à la demande du stagiaire

A la fin de la formation :

- Le formateur se doit de signaler toute détérioration du matériel à la CMA (ordinateur, vidéoprojecteur, ameublement)
- Le niveau de satisfaction des stagiaires sera évalué à travers une fiche d'évaluation individuelle
- L'attestation de formation sera remise au stagiaire en fin de formation soit par mail soit en main propre
- Le règlement sera effectué lors du 1^{er} jour de la formation, la facture acquittée sera remise au stagiaire soit par mail soit en main propre.



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SAVOIE
17 allée du Lac de Tignes 73290 LA MOTTE SERVOLEX

www.cma-savoie.fr

04 79 69 94 00

IMPORTANT

Feuille de présence

Il est important de signer la feuille de présence car cette dernière permet de justifier votre présence et notamment auprès de vos éventuels financeurs de la formation (pièce justificative).

Réclamation

Pour toutes réclamations, transmettre une demande par mail sur

formation.savoie@cma-auvergnerhonealpes.fr en précisant obligatoirement votre nom, prénom, l'intitulé de la formation concernée par la réclamation, les dates de la formation, quels sont les engagements non tenus. Seules les réclamations reprenant l'ensemble de ces éléments seront recevables et traitées.

Pour rappel, la définition d'une réclamation : action visant à respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit.

Sur cette base, le service concerné accusera réception de la réclamation ainsi définie sous 3 jours ouvrés. Le délai de traitement ne dépassera pas 15 jours ouvrés.

Protection des données personnelles

La CMAD de la Savoie se conformera à la Loi « Informatique et Liberté » n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016/679) ainsi qu'à leur modification ou remplacement postérieur à leur première application.

Les données à caractère personnel du stagiaire sont conservées pendant la durée de prescription légale applicable et/ou de conservation et d'archivage imposé par la réglementation en vigueur.

Si le stagiaire souhaite savoir comment la CMAD de la Savoie utilise ses données personnelles et demander à les rectifier ou s'opposer à leur traitement, il peut contacter la CMAD de la Savoie par écrit à l'adresse suivante : **CMA Savoie 17 allée du Lac de Tignes, 73290 La Motte Servolex** en joignant un justificatif d'identité : à l'attention du référent DPD (« Délégué à la Protection des Données ») : dpo@cma-auvergnerhonealpes.fr

Le stagiaire est également informé qu'il peut, conformément à l'article 77 du RDGP, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (la « CNIL ») s'il considère que le traitement de ses données à caractère personnel effectué par le vendeur constitue une violation de la réglementation en vigueur.

Pour plus d'information sur les règles relatives à la RGPD :

www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees

Droit à l'image

Le droit à l'image vous permet de faire respecter votre droit à la vie privée. Ainsi, il est nécessaire d'avoir votre accord écrit (voir Annexe 2) pour utiliser votre image. Des exceptions existent, par exemple la photo d'un événement d'actualité. Vous pouvez demander le retrait d'une image au responsable de sa diffusion. En cas de refus, vous pouvez saisir le juge et/ou la Cnil si l'image est diffusée en ligne. Vous pouvez porter plainte en cas d'atteinte à votre vie privée.

En ce sens, et dans le respect au droit à la vie privée d'autrui, il est également rappelé qu'il est formellement interdit aux stagiaires de filmer ou prendre des photos lors des formations sans l'autorisation expresse de la CMA de la Savoie.

En cas de questions complémentaires suite à la formation,

Contacter : Christelle GUSTIN ou Fanny TANDONNET au 04 79 69 94 30

Courriel : formation.savoie@cma-auvergnerhonealpes.fr

ANNEXE 1

REGLEMENT INTERIEUR DE LA CMAD mis à disposition sur le site internet, affiché dans les locaux et envoyé avec le bulletin d'inscription. Il peut être envoyé par mail à la demande du stagiaire.

ANNEXE 2

MEDIATION PEDAGOGIQUE

- **Règle n°1** : un référent médiation pédagogique est nommé pour chaque session de formation. Ce dernier sera systématiquement le formateur.
- **Règle n°2** : le formateur / référent explicite au groupe l'objectif au début de chaque séance :
 - du contenu à déployer par le formateur au groupe
 - les compétences à atteindre
 - les prérequis à avoir pour intégrer les compétences
- **Règle n°3** : le formateur / référent fait le point avec le groupe à la fin de chaque séance sur :
 - le niveau du contenu déployé
 - les motifs si les objectifs n'ont pas été remplis
 - les éléments à revoir au début de la prochaine séance
 - le niveau et le type d'adaptation du contenu et des outils pour faciliter la découverte et la compréhension
- **Règle n°4** : le formateur / référent propose en début de formation un processus de remontée individuelle des difficultés de compréhension et du rythme pédagogique, permettant à chaque participant de faire remonter ses difficultés à suivre la pédagogie :
 - au travers d'une proposition d'un point individuel sur demande du participant
 - au travers des mises en application et exercices prévus par le formateur, lui permettant de détecter les possibles difficultés individuelles.
- **Règle n°5** : le formateur / référent propose un plan de soutien au participant, qui peut être composé d'outils, de préconisations d'autres formations complémentaires, voire de tutorat par un autre participant et/ou par le groupe. Le formateur validera préalablement ce plan avec le référent formation de la CMA de la Savoie.
- **Règle n°6** : le formateur / référent propose des moments d'échange avec le participant pour suivre la mise en place du plan de soutien. Ce processus n'est pas forcément formalisé par écrit.
- **Règle N°7** : si le stagiaire rencontre des difficultés avec le référent formateur, il peut faire appel au référent formation de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Savoie.

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SAVOIE
17 allée du Lac de Tignes 73290 LA MOTTE SERVOLEX

www.cma-savoie.fr / 04 79 69 94 00

